QUAND L'ÉTAT ABDIQUE, LA RÉPUBLIQUE VACILLE

(L'impuissance de l'État, le triomphe de l'impunité)

Il ne se passe plus un jour sans que l'actualité, d'une pudeur devenue indécente, ne laisse filtrer son cortège de violences. Dans les rues, aux abords des écoles, dans les transports publics, jusque dans certaines manifestations syndicales et lycéennes présentées comme « *pacifiques* », l'insécurité s'installe, gagne du terrain et finit par s'imposer comme une fatalité. Les agressions succèdent aux dégradations, les pillages aux saccages, tandis que l'indignation collective s'épuise et que l'habitude anesthésie les consciences.

Désormais, le moindre prétexte suffit à libérer cette fureur : célébrations sportives, rassemblements festifs, fêtes de fin d'année, revendications sociales…

En octobre 2026, la contestation lycéenne a dégénéré en émeutes, en saccages et en pillages, faisant de nombreuses victimes et occasionnant plusieurs millions d'euros de dégâts. Autant d'argent englouti dans la réparation des destructions plutôt que consacré à l'éducation, à la rénovation des établissements et à l'avenir des élèves. Lorsque la contestation se transforme en dévastation et que la revendication sert de prétexte à la casse, il ne s'agit plus de défendre une cause, mais de piétiner les droits de tous au profit de quelques-uns en servant leurs intérêts... Derrière ces méfaits, il y a des victimes, des familles meurtries, des biens détruits et des citoyens abandonnés à la peur. Il y a surtout le spectacle révoltant d'une violence qui semble n'avoir plus rien à craindre.

Le 17 octobre a marqué le paroxysme de cette dérive, révélatrice de cette « *Nouvelle France* » façonnée par l'extrême gauche. Le pays s'est alors trouvé confronté à une escalade d'une gravité exceptionnelle, faisant planer le spectre d'un affrontement civil généralisé. Face à une telle situation, où était l'autorité de l'État ? Qu'a fait le chef de l'État pour protéger les citoyens, rétablir l'ordre et rappeler que nul ne saurait s'affranchir de la loi ? Il aurait dû apparaître immédiatement sur toutes les chaînes de télévision. Son regard, d'une netteté glaciale, aurait traversé les écrans pour fixer chaque citoyen dans les yeux. Il n'aurait pas, comme à son habitude, cherché à plaire, mais à commander. La France n'avait pas besoin de discours : elle exigeait que l'autorité s'impose.

— ***La loi sera restaurée !***

La phrase serait tombée, simple, sèche, sans appel. L'ordre aurait été donné aux forces de sécurité d'agir avec la plus grande fermeté afin que **« force reste à la loi »**. À l'inverse, le chef de l'État a persisté dans son refus d'assumer pleinement les responsabilités attachées à sa fonction. Fidèle aux contorsions du « *ni-ni* », de l'« *en même temps* » et du « *pas de vagues* », son inaction ne saurait être réduite à une simple erreur de communication : elle engage sa responsabilité politique et nourrit le sentiment d'impunité des casseurs.

Car le drame ne réside pas seulement dans les violences elles-mêmes. Il réside aussi dans l'accoutumance qu'elles suscitent, l'indignation qui s'émousse, les discours qui minimisent et l'autorité qui peine à se faire respecter. À force de tolérer l'intolérable, une société finit par douter de sa propre capacité à se défendre. Le chaos n'est plus perçu comme une rupture, mais comme une éventualité ordinaire ; la peur devient une compagne familière et l'ordre public, une promesse sans cesse différée.

Quand la violence devient quotidienne et que l'État paraît incapable d'y opposer une réponse à la hauteur de ses obligations, ce n'est pas seulement l'ordre public qui vacille : c'est le pacte de confiance entre la nation et ceux qui la gouvernent qui se fissure.

José CASTANO